

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 17 MAI 1861.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. THIENPONT.

Demande du sieur André TSCHARNER.

MESSIEURS,

Le sieur Tscharner, né à Malans (Suisse), le 28 juin 1807, demande la naturalisation ordinaire. Il servit d'abord dans l'armée des Pays-Bas, et plus tard, depuis le mois d'octobre 1830 jusqu'au mois de mai 1835, dans l'armée belge.

En quittant le service militaire il alla demeurer à Oostacker, et depuis 1845 il réside à Gand, où il exerce l'état de cabaretier.

Il fut marié deux fois à des femmes belges. Les renseignements sur la conduite du pétitionnaire sont favorables.

Votre commission, Messieurs, vous propose de lui accorder sa demande avec exemption du droit d'enregistrement, attendu qu'il a pris part aux combats de la révolution.

Le Rapporteur,
L. THIENPONT.

Le Président,
H. DE BROUCKERE.
